

ANTHON | Élus locaux et association d'habitants se plaignent des odeurs, l'exploitant appelle à la discussion

Compostage : un parfum de discord

Sur la butte claque un vent d'est qui fouette l'épiderme. Hauteurs d'Anthon, chemin communal en terre, vue plongeante sur deux plates-formes de compostage. Protégés par un grillage, brassés au tracteur, plusieurs monticules noirs. Certains fument. C'est du compost.

C'est l'origine, aussi, des doléances qui remontent en boucle aux maires d'Anthon, Villette-d'Anthon et Charvieu-Chavagneux. « Depuis le printemps dernier les odeurs sont insupportables », disent Bruno Bon, Daniel Beretta et Gérard Dezempte. « On vient de mettre en place un numéro vert, à la communauté de communes, sur ce sujet. On a reçu 30 appels en trois jours ! »

Franchises à proximité était le poumon vert de l'agglomération lyonnaise. Plus personne ne s'y promène ». (Bruno Bon) ; « Les jours de vent du nord, cela va jusqu'à l'aéroport. Belle image pour Saint-Exupéry ! » (Gérard Dezempte) ; « Il faut vivre ici pour se rendre compte que certains jours c'est insupportable ! Certains administrés sont à bout, prêts à aller se faire justice eux-mêmes. » (Daniel Beretta).

■ **« Hé, mais ça P... chez toi ! »**

Brandissant des photos prises par des habitants, Bruno Bon avance qu'aujourd'hui « les déchets verts sont devenus minoritaires ». Les plates-formes recevraient des boues d'épuration, des résidus d'abattoir.

Aussi un problème d'emplacement « C'est un sec-



Confluence Amendement va mener une étude



Une première plate-forme de compostage a été ouverte la seconde en 2013. Photo Le DUL-F.S.

Il dit : « On ne sait pas très bien gérer les outils de communication ». Reste que le gérant de Confluence Amendements, Xavier Hédevin, refuse d'endosser le rôle « de grand méchant

législation ».

Puis dit : « On sances olfactives sommes pas blanc. Mais ent réunion publique sent sept jours

ments, une société de compostage de déchets organiques, située dans une grande exploitation agricole, à Anthon.

Le problème s'est accentué fin 2014

« Il n'y avait pas de problème d'odeur, se souvient Bruno Bon. Ils se sont installés par simple arrêté préfectoral de déclaration. C'est devenu une autorisation en juin 2011 ». En septembre 2011, les exploitants demandent une autorisation pour ouvrir une seconde plate-forme. « On n'a rien vu venir, reprend M. Bon. On aurait dû être alerté par cette activité qui ne recevait pas que des intrants [déchets qui entrent dans la filière, NDLR] agricoles. »

Car à entendre les élus, après 2013 et l'ouverture de ce deuxième équipement, les problèmes d'odeurs sont apparus. Empruntant régulièrement à partir de fin 2014. Extraits : « Le bois des

ard Dezempte. « Un couloir écologique », complète Daniel Beretta. Ils persistent : « Le préfet de région a toujours dit que la règle absolue, c'était une bonne deserte. Or la RD55 est déjà saturée ». Et Bruno Bon si-
gne : « On fait la chasse au moindre sou dépensé et on va gaspiller des milliers d'euros pour se défendre. Anthon était considéré comme un petit village vert. Maintenant, on me dit : "Hé mais ça p... chez toi !" »

« À l'intermarché, vous rangez vos chariots au pas de course »

Yves Bellon, d'Anthon, est le président de l'Association de défense environnementale du Nord-Isère (Adeni) : « Depuis le début de l'été dernier, la fréquence des nuisances a augmenté. Les odeurs sont presque quotidiennes. À l'intermarché de Villette-d'Anthon, je vous assure que vous rangez vos chariots au pas de course ».

Les maires Bruno Bon, Gérard Dezempte et Daniel Beretta dénoncent les nuisances olfactives générées par les deux plates-formes de compostage installées sur les hauteurs d'Anthon. Photo Le Du-Jean-François Souchet

Un nouveau projet d'unité de méthanisation lancé

Confluence Amendements a mis en place un numéro vert pour recevoir "les remarques et les réclamations des riverains désirant signaler une non-conformité ou une nuisance". La société a aussi fait savoir qu'un registre des appels serait créé, tenu à la disposition des communes et administrations.

« Une personne de Chavanoz a appelé, témoigne M. Bellon. On lui a répondu qu'elle était la seule à se plaindre et que les odeurs dégagées par les plates-formes étaient préférables à celles de gaz d'échappement. »

Le vent d'est souffle toujours, sur le plateau. Comme pour alimenter les braises de cette bisbille entre habitants et exploitants.

Pierre-Éric BURDIN

Le projet d'unité de méthanisation de 40 000 m² porté à Anthon depuis 2014 par Confluence Amendements est abandonné. « Il y avait un vice de forme sur l'enquête publique. Alors pour éviter tout recours on a préféré arrêter le processus », confirme Xavier Hédevin. Dans un communiqué de presse, l'Adeni s'en est félicité.

Confluence Amendements a toutefois déjà en tête un nouveau projet, à la dimension revue à la baisse (13 000 m²) pour lequel le dossier sera déposé au cours du premier semestre 2016. L'aboutissement (compter six mois de construction) serait pour le second semestre 2017. « Ce sera bien un projet agricole, assure Confluence Amendements. Plus de 50 % du gisement sera agricole et plus de 50 % du capital sera détenu par des agriculteurs. »

Le projet initial avait suscité une forte opposition de la part de la population et des élus locaux. « Des gens s'endettaient pour 30 ans à payer une maison et on va les polluer comme ça », estime notamment un maire. « L'unité sera à plus de 1 500 mètres du village, alors que la réglementation fixe la limite à 50 mètres, » souffle M. Hédevin.

P.-E. B.

vent construit. Mais pour parler, il faut que l'on soit deux ».

Les odeurs, il a connu personnel problème sur une plate-forme de compostage à La Côte-Saint-André en 2006. Mise en place d'un numéro vert, régulation de la ventilation, installation d'un système de brumisation aux huiles essentielles... « On recevait une centaine d'appels par an au début du programme. Plus que 13, en 2015. »

Sauf qu'à l'entendre à Anthon, telles solutions peinent à percer. « On est allé voir la mairie. On n'a pas senti la même volonté d'avancer qu'à La Côte », se souvient M. Hédevin. « On a mis en place un numéro vert, mais on a l'impression que les gens ne veulent pas appeler. »

Il cite les 20 000 euros investis dans un aérateur pour « diminuer les nuisances olfactives », les études menées sur les odeurs qui « prouvent que l'on est conforme à la

matière ». Puis une autre course du premier 2016, Confluence Amendements va s'attaquer d'un bureau pour mener l'observation d'observation. Les habitants pourront intégrer

« On verra si le problème lié à la re de travailler vient de la topographie de la climatologie. Confluence Amendements souhaitent bien avec les riverains. On a besoin de laboration pour Des déchets et les plates-formes non. » Des déchets ou, chimie lourde, ple. » Une pauvre vision l'agriculture et la haine. Mais les ont besoin d'un vrai moderne pour dégager